



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des infirmiers, aides soignantes et auxiliaires de vie (France-Suisse)

Question écrite n° 42588

Texte de la question

M. Stéphane Trompille appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le manque de personnel intervenant essentiellement dans les EHPAD où des lits ferment et parfois des services. Le monde soignant souffre, souvent en silence et la fatigue psychologique et physique touche de plus en plus les infirmiers, les aides-soignantes et les auxiliaires de vie. Dans le département de M.le député, l'Ain, une difficulté supplémentaire s'ajoute. Il s'agit du « déplacement » du personnel vers la Suisse où la rémunération est plus importante cumulée à d'autres avantages. Alors que la Suisse forme moins de personnel soignant que la France, elle tire les bénéfices de ce transfert de compétences. Bien qu'il existe des passerelles permettant à des médecins généralistes formés dans un pays d'exercer dans un autre (par exemple entre les pays de l'Union européenne et la Suisse), la formation des médecins généralistes est organisée par chaque pays, avec une latitude entre les universités elles-mêmes. Pour la Suisse, 25 % des infirmiers et infirmières ont ainsi obtenu leur diplôme à l'étranger, en France, mais aussi en Allemagne, en Italie et en Espagne notamment. Dans certains cantons frontaliers comme Genève, ce taux peut atteindre les 60 %. La Suisse est le deuxième pays de l'OCDE, derrière la Nouvelle-Zélande, à faire le plus appel à des professionnels de santé étrangers. Le « Ségur de la santé » et « Ma santé 2022 » tendent à valoriser le personnel soignant et auxiliaire de santé français pour qu'exercer en France reste plus attractif par rapport aux pays transfrontaliers. Il lui demande comment l'ensemble des dispositifs seront déployés et quelles améliorations seront apportées dans un délai assez court pour que les personnels soignants et auxiliaires de santé trouvent les conditions optimales pour l'exercice de leur profession au service de la santé des Français.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Trompille](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42588

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 novembre 2021](#), page 8259

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)